juin 2021 - n° 20

L'Or infos

La Lettre d'informations du Bassin de l'Or

gestion de l'eau | biodiversité

Spécial Rétrospective • • •

1991 - 2021

Etablissement Public Territorial Bassin de l'Or
Symbo

Édito

« Trop longtemps considérées comme des lieux hostiles et insalubres, nombreuses sont les zones humides qui ont disparu. Aujourd'hui reconnues pour leur richesse écologique et les nombreux services qu'elles rendent, leur conservation est devenue un enjeu majeur pour l'humanité. Un « écocivisme » renforcé, un effort de concertation permanent, une gestion raisonnée des ressources conciliant maintien des équilibres naturels et développement des activités humaines sont les instruments de cette conservation. La création du Syndicat a donné à ce projet commun une impulsion décisive. »

C'est ainsi que j'introduisais en 1997 le premier numéro du l'Or Infos. Les maîtres mots qui m'ont animé ont été partenariat, concertation, coopération. En 2010, je citais Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU de 1997 à 2006, prix Nobel de la paix en 2001 : *« La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat».*

Après près de 30 ans de présidence du Syndicat, je reste intimement persuadé du bien-fondé de ces propos, et je mesure tout le chemin parcouru sur la base de ces principes fondamentaux cultivés par le Syndicat, et au centre, encore aujourd'hui, de son action. Ils lui ont permis de développer et animer des programmes de territoire ambitieux, en particulier à cette échelle hydrographique cohérente qui m'est chère, le Bassin versant : contrats de bassin, et programmes de prévention des inondations successifs, mais également plus localement la démarche Natura 2000, de nombreuses études et divers suivis naturalistes, et plus récemment l'organisation de la GEMAPI* sur le Bassin de l'Or. Et toujours avec le souci de sensibiliser le plus grand nombre aux problématiques environnementales, en particulier les enfants, des milliers d'élèves ont pu ainsi bénéficier d'animations à leur intention.

Le petit Syndicat (une salariée en 1993) s'est étoffé au fil des ans (neuf salariés en 2021). Puisse-t-il, toujours en concertation étroite avec ses partenaires, poursuivre ses missions historiques et nouvelles, au service du territoire, et du bien de l'humanité, l'eau !

* Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Claude BARRAL, Président du Symbo
Vice-Président du Conseil départemental de l'Hérault
Conseiller départemental du Canton de Lunel

30 ans de syndicat !

Au revoir Président !

Du Syndicat Mixte de Gestion de l'Étang de l'Or [SMGEO]

Pour atténuer la dégradation de la qualité de l'eau de l'étang de l'Or et des zones humides qui l'entourent (roselières, prairies), des ouvrages de limitation d'entrée d'eau de mer et d'apport artificiel d'eau douce sont créés dans les années 1980. En 1991, sous l'impulsion en particulier de l'ancien maire de Marsillargues, René Bessière, un groupement du Département de l'Hérault et des 13 communes riveraines de l'étang est constitué pour gérer ces ouvrages : le Syndicat Mixte de Gestion de l'étang de l'Or.

Dès sa création, le Syndicat s'engage dans une démarche participative : il crée un Comité consultatif rassemblant scientifiques, partenaires institutionnels et société civile. De cette initiative naîtra sa future dynamique qui le conduira à devenir…

… Au Syndicat Mixte du Bassin de l'Or [SYMBO]

Pour mener de façon plus efficace les programmes de protection et de restauration de la qualité des eaux, et se mettre en conformité avec les évolutions territoriales réglementaires [création des communautés de communes et d'agglomération, nouvelle loi sur l'eau de 2006], en 2009, le Syndicat a évolué dans deux sens :

- Étendre son périmètre de compétences à une échelle cohérente d'intervention, l'ensemble du bassin hydrographique de l'étang de l'Or ; son périmètre est étendu au territoire des 32 communes situées sur le bassin versant de l'étang de l'Or.
- Tendre vers une simplification de la coopération entre collectivités : le Département de l'Hérault reste membre et s'associe aux 4 Intercommunalités territorialement concernées : Communautés de communes « Pays de l'Or », « Pays de Lunel », « Grand Pic Saint loup » et Communauté d'agglomération de Montpellier.

Il se dote de la compétence « gestion globale de l'eau » pour élaborer les grands programmes qui seront mis en œuvre sur le bassin versant, et poursuit les missions antérieurement dévolues au SMGEO.

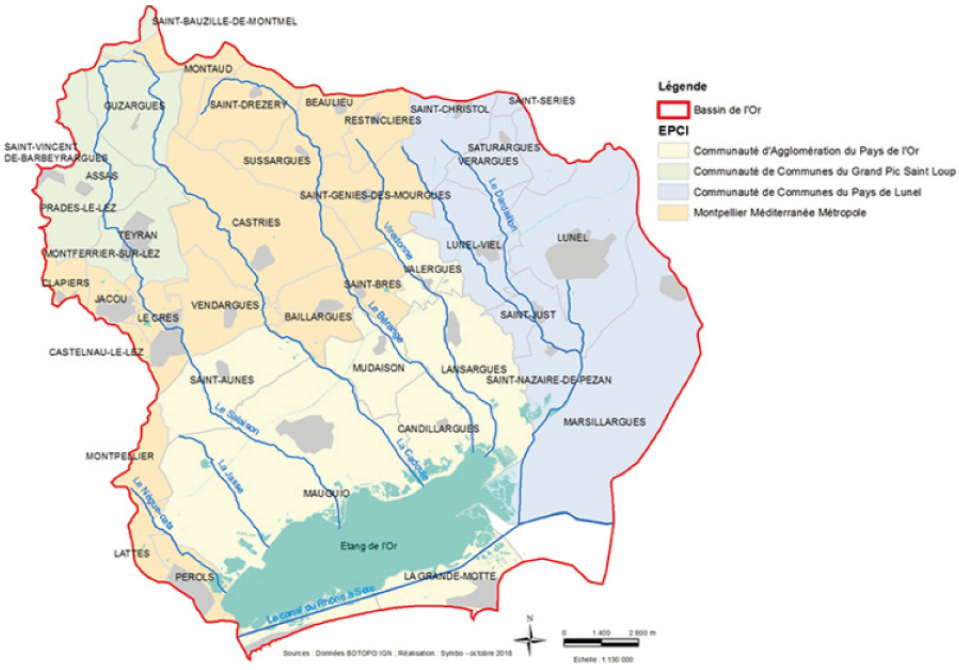

Les grands mom

1981 *Création des portes de Carnon par le Département*

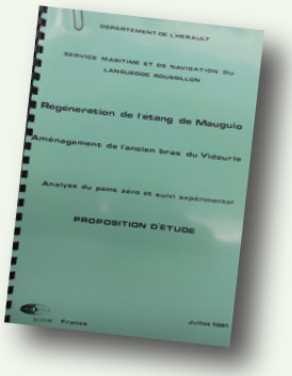

1984 *Création de l'amenée d'eau douce du Vidourle à l'étang de l'Or*

1985 *Délibération du Département en faveur de la création d'un syndicat mixte pour gérer ces ouvrages*

1991 — *Création du Smgeo*

Gestion des ouvrages du Département
Projet Medwet (1992-1996)

1996 *Lancement de la démarche d'élaboration d'un Contrat de baie*

1997 *Premier numéro de l'Or Info*

2009 — *Création du Symbo*

Engagement dans le programme Life Lag'Nature (2009-2013)

2011 *Diagnostic du territoire du Bassin de l'Or*

2014 *PAPI d'intention (2014-2017)*

2015 *Programme agro-environnemental et climatique du Bassin de l'Or (2015-2017)*

Signature 2e Contrat de bassin (2015-2019)

ents du Syndicat

Présidence

1991 - 1996 M. Etienne Souche

1996 - 2021 M. Claude Barral

1999 Début de l'opération de régulation des ragondins

2001 Jumelage des sites Ramsar Etang de l'Or Merja Zerga (Maroc)

2003 Signature 1er Contrat de baie (2003_2007)

2007 Mise en place de la démarche Natura 2000

2017 Le Symbo devient EPTB

2018 Labellisation du 2e Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

2019 2e PAPI (2019-2024)

2020 Evolution des statuts du Symbo

2021 Mise en place de la Gemapi

2018 Finaliste prix européen Natura 2000

Zoom sur les moments forts du Syndicat

MEDWET 1 (1992-1996)

Ce projet européen porté par la Tour du Valat et dont a bénéficié le SMGEO, a permis la diversification des activités du Syndicat, par l'élaboration des premiers plans de gestion des marais périphériques de l'étang de l'Or, le recrutement de la première salariée, Nathalie Vazzoler, et le développement d'activités de sensibilisation du public.

Jumelage RAMSAR (2001 à nos jours)

Le jumelage des deux sites Ramsar, Petite Camargue et Merja Zerga (Maroc) marque l'implication du Syndicat dans la coopération internationale en faveur de la sauvegarde des zones humides.

Contrat de Baie (2003-2007)

Suite à son élaboration initiée dès 1996, sa mise en œuvre a marqué l'action du Syndicat en l'étendant à l'ensemble du Bassin versant de l'étang de l'Or. Ce premier contrat a permis avec un investissement de plus de 26 millions d'euros d'engager les travaux d'amélioration de plusieurs stations d'épuration du bassin versant et d'engager une dynamique pour la promotion d'une agriculture raisonnée.

Signature de la Charte Natura 2000 par les chasseurs (2012)

Natura 2000 (2007 à nos jours)

En relançant la concertation et en assurant une large information, le SMGEO a contribué à lever les blocages initiaux pour aboutir à une démarche concertée de protection de la biodiversité sur les marais périphérique de l'étang de l'Or. Le programme LIFE Lag'Nature (2009-2013) porté par le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc Roussillon et dont le Syndicat a bénéficié, a permis, en parallèle des mesures contractuelles Natura 2000 engagées avec les exploitants agricoles et les communes volontaires, le développement de nouveaux projets de suivis d'espèces et d'investissement pour l'information in situ du public. Plus d'1 million d'euro a ainsi été investi en 10 ans en faveur de la biodiversité locale.

Contrat de Bassin de l'Or (2015-2019)

L'évolution du Syndicat en structure de Bassin (2009) a renforcé sa légitimité pour élaborer et animer la mise en œuvre d'un second contrat de milieu, à l'échelle du bassin versant. Ce programme d'actions a permis des avancées majeures pour la gestion de l'eau sur le territoire, notamment en matière de préservation et restauration des milieux aquatiques et d'amélioration des connaissances sur le fonctionnement de la lagune. Ce sont près de 70 millions d'euros qui ont été investis sur 5 ans, au travers de plus de 400 projets portés par une soixantaine d'acteurs locaux fédérés par le Symbo. L'heure est désormais au bilan et à l'évaluation de cette démarche afin d'établir la feuille de route pour la prochaine décennie.

Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (2014-2024)

La signature de 2 PAPIs successifs en 2013 et 2018 concrétise l'action du Symbo en matière de prévention des risques d'inondation.

Un 1er PAPI d'intention (2014-2017) a permis de dresser un diagnostic complet des risques encourus sur le territoire et d'élaborer une stratégie globale d'intervention et un second programme de travaux pour réduire les impacts des inondations sur les biens et les personnes. **Le PAPI complet (2019-2024)**, labellisé à l'échelle nationale, totalise ainsi une quarantaine de projets représentant 19M€ d'investissements sur 6 ans et bénéficiant de 70% de subventions publiques.

Education à l'environnement, une mission historique du Syndicat

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation du public à la fragilité et la richesse des zones humides, le Symbo propose gratuitement, depuis 1998, aux écoles primaires et secondaires du bassin versant, des projets pédagogiques conventionnés avec le rectorat, sur le fonctionnement de l'étang de l'Or, l'eau et la biodiversité. Au fil du temps, le Symbo a pu développer des projets variés et s'est enrichi d'outils pédagogiques ludiques et adaptés (expositions, maquettes, matériel d'observation, livrets ludo-éducatifs).

Plus récemment, les animations scolaires proposées par le Symbo ont été étendues à la sensibilisation aux risques d'inondation.

Le Symbo aujourd'hui

Ses missions

Le Symbo, devenu Etablissement Public Territorial de bassin en 2017, a pour objectif d'animer et coordonner l'action publique en matière de **protection et gestion de la ressource en eau et de la biodiversité, et de prévention des inondations.**

Depuis le 1er janvier 2020, le Symbo exerce, par délégation de ses intercommunalités membres, des missions de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Dans ce cadre, il porte des travaux d'entretien ou restauration de cours d'eau, gère des zones humides, exploite et met en œuvre des ouvrages de protection hydraulique.

Son fonctionnement

Le Symbo est administré par un Comité syndical, composé de 25 élus désignés par les collectivités adhérentes, et présidé par Claude BARRAL depuis près de 30 ans.

Il s'appuie sur les propositions de la cellule technique qui compte désormais 9 agents aux compétences pluridisciplinaires (hydraulique, biodiversité, agronomie, ...).

En savoir plus

Site Internet

Le site Internet du Symbo consacré au territoire du Bassin de l'Or et à l'action du Syndicat est régulièrement mis à jour : présentation du territoire et de ses enjeux, événementiels, cartographie interactive, nombreux documents à télécharger... N'hésitez pas à le consulter :

www.etang-de-l-or.com

Retrouvez-nous aussi sur BassindelOr

Ses principaux partenaires

www.paysdelunel.fr

Direction de la publication : Claude Barral - Symbo ; rédaction : Symbo ; mise en page : Eve Le Pommelet - Symbo ; Crédits photos : Biotope, Symbo ; Impression : Impact Imprimerie - Edition Juin 2021

Symbo

siège social
cellule technique
130, chemin des Merles
34 400 Lunel

tél.
04 67 22 22 70
Email
secretariat@symbo.fr

site internet
www.etang-de-l-or.com